

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 22 mai 2024**

Nombre de conseillers municipaux en exercice = 24 ; de présents = 20 ; de votants = 23

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux mai à vingt heures zéro minutes, le conseil municipal de la Commune de QUÉVERT étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe LANDURÉ, Maire de QUÉVERT.

Date de convocation : 16/05/2024

Date de publication : 28/05/2024

PRÉSENTS : Mmes et MM Philippe LANDURÉ, Catherine DENIEL, Francis ADNOT, Sylvie LESNÉ, Mélanie RIO, Mélanie DEQUÉ, Éric YGER, Joseph BRAULT, Yannick LUCAS, Didier LESAICHERRE, Françoise LEOST-TREMEL, Nathalie BONNOUVRIER, Maryam ABOU-MERHI, Dimitri GÉA, Clément ROUSSEAU, Bénédicte RUISSEAU, Jean-Luc ALLORY, Anne CHARRÉ, Jean-Yves ANGER, Sylvie MEUNIER

ABSENTS :

ABSENTS EXCUSES : Christophe LECLERC (pouvoir à Dimitri GÉA), Arnaud AUBAULT, Brigitte JUGUE-FOURNET (pouvoir à Anne CHARRÉ), Antoine DEGUEN (pouvoir à Bénédicte RUISSEAU)

SECRETAIRE DE SEANCE : Catherine DENIEL

◀◀ ▶▶

AFFAIRE 2024.016 : ATTRIBUTION DU MARCHE DE TRAVAUX POUR LA REHABILITATION DE LA RESIDENCE LE BAS FRENE

L'avant-projet de travaux pour la réhabilitation de la Résidence « Le Bas Frêne » a été validé lors du conseil municipal du 18 octobre 2023, pour un montant de travaux estimé à 461 865.85 € HT.

Un marché de travaux sous forme de procédure adaptée a été publié le 22 février 2024, pour une date de remise des plis le 20 mars 2024.

Dix entreprises ont remis une offre.

Comme prévu dans le règlement de consultation, une négociation a eu lieu avec les 2 candidats les mieux placés dans chacun des lots.

Après analyse, la commission des marchés, réunie le 16 avril 2024 puis le 14 mai 2024, propose de retenir les entreprises suivantes :

Lot	Entreprise proposée par la commission	Montant en € HT
1 – Voirie	COLAS	402 473,00 € HT
2 – Espaces verts	POISSON	21 449,31 € HT
TOTAL		423 922,31 € HT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'avis de la commission des marchés du 14 mai 2024,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

A L'UNANIMITE

ATTRIBUE les marchés de travaux conformément à la proposition de la commission des marchés, pour un montant total de 423 922,31 € HT, soit 508 706,77 € TTC.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les actes d'engagement correspondants ainsi que toutes les pièces nécessaires à l'exécution de ce dossier.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Le Maire,
Philippe LANDURÉ

